



BVMAC
BOURSE DES VALEURS MOBILIÈRES
DE L'AFRIQUE CENTRALE



AVIS N°062/2026/BVMAC/DG

PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION CAD/16-10-2026/05 DU COMITE D'ADMISSION ET DE DEVELOPPEMENT SUR LA DEMANDE D'INTRODUCTION EN BOURSE DES ACTIONS DE LA SOCIETE « RENAPROV FINANCE S.A. »

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, que son Comité d'Admission et de Développement, réuni en visioconférence le 16/10/2026, a voté la **Décision CAD/16-10-2026/05** en statuant sur la demande d'introduction en Bourse des actions de la société « **RENAPROV FINANCE S.A.** ». Cette décision est jointe en annexe du présent avis.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale à l'adresse électronique : bvmac@bvmac.cm.

Fait à Douala le 16 octobre 2026.

Le Directeur Général,

BVMAC
Immeuble de la Bourse
1450, Boulevard de la Liberté
B.P. 442 Douala - CAMEROUN
Tél : +237 233 43 85 83 / Fax : +237 233 43 85 84
Email: info@bvm-ac.org / Web: www.bvm-ac.org

Louis BANGANTOLO



DÉCISION CAD/16-10-2026/05
DU COMITÉ D'ADMISSION ET DE DEVELOPPEMENT SUR LA DEMANDE
D'ADMISSION À LA COTE DES TITRES DE CAPITAL DENOMMES « RENAPROV
FINANCE SA »

Le Comité d'Admission et de Développement de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) réuni en visioconférence le 16/10/ 2026 ;

Vu les Statuts de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale, notamment l'article 16 point 2 alinéa 1 ;

Vu la Décision du Conseil d'Administration de la BVMAC N° CA/20-02-2020/004 du 20 février 2020, portant création du Comité d'Admission des valeurs mobilières ;

Vu les délibérations de la réunion de concertation du 17 septembre 2026 ayant réuni RENAPROV Finance SA, son Conseil Juridique, son Commissaire aux Comptes et la Société de Bourse Afriland Bourse & Investissement Arrangeur et Chef de file de son opération autour de la BVMAC ;

Vu le Communiqué N°000852/RNPV/PCA/VP/SE/DG/DGD/DGA/DEP/09.2026 de RENAPROV Finance SA en date du 30 septembre 2026 à l'attention de la Communauté des Investisseurs ;

Réexaminant la demande d'introduction en Bourse de RENAPROV Finance SA ;

Constate que l'émetteur a apporté dans le cadre de la réunion de concertation tenue avec la Direction Générale de la BVMAC, les clarifications sur les sujets de préoccupations relevés à travers la Décision CAD/05-08-2026/04 de sa réunion tenue le 05 août 2026 ;

Prend acte des travaux de dépouillement des documents relatifs à la deuxième opération de levée de fonds par Appel Public à l'Epargne de RENAPROV Finance SA, notamment le Document d'Information et les rapports de clôture de cette deuxième opération ;

Décide, sous réserve de l'obtention par la BVMAC de l'avis de non-opposition de la COSUMAF :

- **Premièrement**, d'autoriser, conformément à l'article 53 du Règlement Général de la BVMAC, l'admission au **Compartiment E - PME** de la Cote de la BVMAC de **58 919** titres de capital dénommés « **RENAPROV FINANCE S.A.** » d'une valeur totale de **FCFA 1 237 299 000** ;
- **Deuxièmement**, d'engager l'Emetteur à procéder au recrutement d'un Listing Sponsor agréé par la COSUMAF dans un délai de six (06) mois à compter de la première cotation du titre ;
- **Troisièmement**, d'engager l'émetteur à conclure avec une ou plusieurs Sociétés de Bourse de son choix, un contrat d'animation permettant de rendre ses titres liquides et attractifs notamment pour les petits investisseurs dans la gestion de leur trésorerie ;
- **Quatrièmement**, d'autoriser à compter du **11/11/2026 à 11H** au siège de la BVMAC à Douala (République du Cameroun), l'introduction en bourse de **RENAPROV FINANCE S.A** dont les titres sont immatriculés et inscrits en comptes dans les livres du Dépositaire Central ainsi qu'il suit :

- Code ISIN : # **CM000001008-2#** ;
- Nombre de titres : **58 919 actions.**

Le Président du Comité d'Admission et de Développement

Monsieur Maxwell NDECHAM